



LES CHIFFRES-CLÉS DU SECTEUR JEUNES 2019

**UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS
DE TOURISME ET DE PLEIN AIR**

Association reconnue d'utilité publique
par décret du 2 mai 1929

8 rue César Franck, 75015 Paris

Tél. : 01 47 83 21 73

www.unat.asso.fr

UNATO

Le tourisme
au service des hommes et des territoires



L'UNAT représente en 2018 plus de 1600 établissements, dont 245 établissements du secteur « Jeunes¹ » répartis sur tout le territoire, des milliers de salariés et de bénévoles partageant la volonté de proposer un tourisme et des vacances de qualité, accessible à tous. Avec ses spécificités et sa grande diversité, le tourisme social et associatif représente une famille importante et historique au sein de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'éducation populaire. Ces établissements ont le sens du long terme et participent à la vitalité des territoires. Enfin, le développement durable est au cœur de leur ADN et ils s'engagent naturellement en ce sens par la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.

Comme chaque année, l'UNAT nationale et les UNAT en régions effectuent un recensement des principales données du secteur vacances des Jeunes sur la base d'un questionnaire. Grâce à l'implication d'un nombre important d'auberges de jeunesse, de centres internationaux de séjour et de centres sportifs, cet outil permet de donner une vision de l'évolution du secteur année après année.

En 2018, le secteur « Jeunes » est composé de 132 auberges de jeunesse, 50 centres internationaux de séjour et 63 centres sportifs. Ces établissements ont accueilli 1,3 millions de vacanciers pour 3,2 millions de nuitées, générant plus de 212 millions d'euros de chiffre d'affaire.



Le secteur des jeunes voyageurs semble s'exempter de la faible croissance du secteur global avec une augmentation du chiffre d'affaire de près de 10%, couplé à une hausse de 6,6% du nombre de nuitées.

Cela s'explique notamment par l'attrait grandissant des auberges de jeunesse dans les usages touristiques des jeunes ces dernières années. Pour preuve : le fort investissement du secteur lucratif dans les auberges de jeunesse, un secteur toujours largement dominé par l'ESS (89%) mais concurrencé aujourd'hui par de grandes enseignes internationales.

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes (20%) et Île-de-France (12%) représentent les plus importants réservoirs de lits du territoire métropolitain. C'est cependant l'Île-de-France qui concentre le plus grand nombre de nuitées (24%) passées aux seins des établissements du secteur Jeunes.

¹ Secteur comprenant les auberges de jeunesse, les centres internationaux de séjour et les centres sportifs.

Auberges de jeunesse

Au sein du réseau UNAT 132 auberges de jeunesse sont déclarées sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cela représente plus de 12 000 lits, principalement répartis entre 5 régions : Île-de-France (15%), Auvergne-Rhône-Alpes (15%), Bretagne (11%), Grand Est (11%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (11%).

Pour l'année 2018, le secteur a réalisé un chiffre d'affaire de 84,2 millions d'euros, représentant un chiffre d'affaire moyen par établissement de 637 000 euros.

Plus d'un tiers du chiffre d'affaire (35%) du secteur auberge de jeunesse est généré par la région Île-de-France qui bénéficie de l'attrait touristique de la capitale couplé à une implantation historique du secteur associatif.

Le nombre de nuitées passées dans les auberges de jeunesse s'établit à 1,5 million pour 640 000 visiteurs. La durée du séjour est estimée en moyenne à 2,3 nuitées.

La région Île-de-France attire la plupart des visites sur le territoire métropolitain mais dans une moindre proportion, 24%.

Le secteur des auberges de jeunesse comprend plus de 930 salariés à temps plein, soit près de 42% de la totalité des emplois du secteur Jeunes.

Centres internationaux de séjour

Au sein du réseau UNAT 50 centres internationaux de séjour sont déclarés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cela représente plus de 8 600 lits, principalement répartis entre la région Île-de-France (23%), Grand Est (15%) et Auvergne-Rhône-Alpes (11%).

En dépit d'une capacité du parc plus faible, les centres internationaux de séjour ont généré un chiffre d'affaire sensiblement plus élevé que celui du secteur des auberges de jeunesse : 90,3 millions d'euros.

Le résultat est à relativiser si l'on se penche sur l'activité purement touristique des deux secteurs ; où les auberges de jeunesse génèrent 74 millions d'euros contre 63 millions d'euros pour les centres internationaux de séjour.

Le secteur des centres internationaux de séjour est le 2ème employeur du secteur Jeunes avec 890 emplois équivalents temps-plein.

En 2018, les centres internationaux de séjour ont accueilli près de 500 000 vacanciers pour un total de 1,2 million de nuitées. La durée moyenne du séjour est de 2,4 nuitées, sensiblement proche de celle des auberges de jeunesse.



Du point de vue territorial un tiers de l'activité du secteur se concentre dans la région Île-de-France. La région Grand Est se démarque également du reste des régions, que ce soit en termes de nuitées (17%) ou de chiffre d'affaire (15%).

Centres sportifs²

Il y a sur le territoire métropolitain 63 centres sportifs adhérents à l'UNAT, cela représente un parc de plus de 9 500 lits. Ces centres sont principalement concentrés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui recense près de 36% de la capacité du parc du secteur.

En 2018 les centres sportifs répondant ont généré 37,5 millions de chiffre d'affaire et rémunéré 387 postes équivalent temps-plein.

Les établissements ont accueilli 122 000 vacanciers pour un total de 571 000 nuitées, ce qui représente une durée de séjour de 4,7 nuitées.

Depuis le 1er janvier 2020, le code du tourisme comporte une définition juridique de l'auberge de jeunesse sous le terme d'auberge collective :

« Art. L. 312-1 : Une auberge collective est un établissement commercial d'hébergement qui offre des lits à la journée dans des chambres partagées ainsi que dans des chambres individuelles à des personnes qui n'y élisent pas domicile. Elle poursuit une activité lucrative ou non. Elle est exploitée, par une personne physique ou morale, de manière permanente ou saisonnière. Elle est dotée d'espaces collectifs dont au moins un espace de restauration. Les sanitaires sont communs ou privatifs dans les chambres. Elle peut comprendre un ou plusieurs bâtiments collectifs. »

Code du tourisme

² Hors capacité du parc (lits + établissements), le peu de réponses récoltées auprès des centres sportifs ne nous permettent pas une extrapolation nationale du secteur. Certaines régions ont pu, à leur niveau, établir une extrapolation fiable nous permettant d'atteindre 50% de la capacité totale du parc, il convient donc au lecteur de tenir ces éléments en compte lors de la lecture de ces données.

Les UNAT en région

Auvergne - Rhône-Alpes (1)

31 cours Emile Zola -
69100 Villeurbanne
04 73 43 40 06
aura@unat.asso.fr

Bourgogne - Franche-Comté (2)

4 rue du Pont des Tanneries
21000 Dijon
03 80 71 16 52
bfc@unat.asso.fr

Bretagne (3)

47 rue Ferdinand Le Dressay
- BP 74 56002 Vannes
02 97 46 25 53
bretagne@unat.asso.fr

Centre - Val de Loire (4)

8 rue Fosse Mardeaux
ZI des Barreliers
41700 Contres
Le Controis-en-Sologne
02 54 78 84 92
centre-valdeloire@unat.asso.fr

Grand Est (5)

Abbaye des Prémontrés,
9 rue Saint Martin
54700 Pont-à-Mousson
03 83 81 28 73
grandest@unat.asso.fr

Hauts-de-France (6)

56 avenue Kennedy
59000 Lille
06 70 39 13 19
hauts-de-france@unat.asso.fr

Île-de-France (7)

8 rue César Franck
75015 Paris
01 42 73 38 14
idf@unat.asso.fr

Nouvelle Aquitaine (8)

436 avenue de Verdun
33700 Mérignac
05 40 05 36 30
nouvelle-aquitaine@unat.asso.fr

Normandie (9)

8 rue Germaine Tillion
14000 Caen
02 31 23 94 30
normandie@unat.asso.fr

Occitanie - Pyrénées - Méditerranée (10)

7 rue Hermès
31520 Ramonville Saint Agne
05 34 25 00 64
occitanie@unat.asso.fr

Pays de la Loire (11)

7 quai de Versailles
c/o UCPA
44000 Nantes
02 40 48 92 63
pays-de-la-loire@unat.asso.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse (12)

1460 route de Galice
c/o VTF
13097 Aix-en-Provence
cedex 2
06 75 87 11 82
paca@unat.asso.fr

Présentes sur l'ensemble du territoire, les 12 UNAT en région animent un réseau de plus de 500 membres locaux et des partenaires de chaque région

